



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales
Pôle Assemblées
Tél. 04.94.36.89.25
ASSEMBLEE@mairie-toulon.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUIN 2022 ORDRE DU JOUR

DECISIONS	2
FINANCES.....	5
FAMILLE	7
RESSOURCES HUMAINES.....	7
CULTURE.....	8
MEDIATHEQUES	8
POLITIQUE DE LA VILLE.....	9
PROPRIETES FONCIERES.....	9
POLICE MUNICIPALE ADMINISTRATIVE.....	10
SOLIDARITES (VILLE SOLIDAIRE ET ACCESSIBILITE - PMR).....	11
ECOLOGIE URBAINE.....	12
SPORT.....	13
DYNAMISATION COMMERCIALE	14
LOGISTIQUE.....	15

DECISIONS

COMPTE RENDU

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre, dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses pour le mois de juin 2022, en application de la délibération du 12 juin 2020, enregistrée sous le numéro 2020/17/S.

DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

2022/030 - Paiement à la SCP Luc BOLLENGIER – STRAGIER et Stéphanie SAGLIETTI, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 111,69 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire BENKRITLY C/HASSOUNA, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions – Facture du 8.12.2021.

2022/041 - Paiement au Cabinet CLAMENCE, Avocats Associés, de la somme de 840 € TTC dans l'affaire SAMIER – BRUN C/ MP - BARDEY, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions (Note d'honoraires n° 1307).

2022/045 - Paiement de la somme de 72,08 € TTC, à la SCP d'Huissiers J.L. GIORDANO et L. GONGORA, au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire Ville de TOULON / HANNAOUI Inès (Signification de documents du 4 avril 2022).

DECISIONS DE LOUAGE DE CHOSE :

2022/033 - DE CONCLURE avec Madame GINER Nadine, employée municipale, née le 11/06/1958 à TOULON (Var) demeurant 57, Boulevard Frédéric Mistral - 83000 TOULON, une convention à titre précaire et révocable portant sur une maison sise Jardin d'acclimatation, 57, Boulevard Frédéric Mistral, 83000 TOULON, d'une superficie de 46 m².

Cette convention est conclue pour une durée déterminée du 1.04.2022 au 30.09.2023, le terme de la convention étant conditionné à la survenance de l'évènement suivant : Départ à la retraite de l'Occupant.

En considération du caractère essentiellement précaire de cette mise à disposition, celle-ci est consentie moyennant une redevance mensuelle de 391 €.

Cette redevance sera révisée à la date de prise d'effet de la présente, en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers, l'indice de base étant celui du troisième trimestre 2021, soit 131,67, l'indice de référence étant celui du troisième trimestre de l'année précédant celle de la révision.

L'Occupant prend à sa charge tous les frais de fonctionnement liés à son activité dans les lieux (électricité, chauffage, téléphone, etc) ainsi que les taxes locatives (ordures ménagères, etc.) et s'engage à prendre les compteurs à son nom.

2022/034 - DE CONCLURE avec Le Groupement de coopération sanitaire à gestion publique dénommé « INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES PROFESSIONS DE SANTE » (GCS-IFPVPS ou IFPVPS) demeurant au 32, avenue Antoine Becquerel, 83130 LA GARDE, un bail civil portant sur des locaux communaux sis à TOULON, Boulevard Commandant Nicolas "Espace culturel des Lices" et cadastrés parcelle CO numéro 316.

Ce bail est consenti à compter du 1^{er} Avril 2022 pour la durée de cinq (5) années entières et consécutives.

A titre exceptionnel et compte tenu de la nature des travaux d'amélioration du bâtiment que le Preneur s'engage à réaliser durant le bail, ce dernier est consenti et accepté à l'euro symbolique. Le Preneur s'engage à affecter les locaux loués à l'usage exclusif de centre de formation préparatoire au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Le Preneur fait son affaire personnelle de l'obtention des fluides et alimentations des locaux loués et conclura, à ses frais, les contrats d'abonnements directement avec les fournisseurs de son choix, notamment pour ce qui concerne les télécommunications (téléphone, internet, etc.), l'électricité et l'eau.

Ces frais et taxes seront imputés en recettes sur le Budget de la Ville, chapitre 75, article 71, compte 752.

2022/035 - De conclure avec Madame Mireille ACCHIARDI, Veuve ROBIC, née le 29.09.1941 à TOULON (Var), demeurant 405, chemin de la Colle, EVENOS (84430), en sa qualité d'usufruitière, et Madame Rosy-Anne ROBIC, née le 9.04.1974 à TOULON (Var), demeurant 4, Lotissement Saint Lazare, BRIGNOLES (83170), en sa qualité de nue-propriétaire, un bail commercial portant sur le local situé à TOULON (Var), 12, rue Anatole France.

Cette mise à disposition est consentie à compter de la date de signature du bail, pour une durée de 9 ans, moyennant un loyer annuel de 18.000 €, payable en 4 termes égaux de 4.500 €, les 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre de chaque année.

Ces sommes seront imputées en dépenses sur le budget de la Ville, chapitre 011, fonction 71, compte 6132.

2022/036 - De conclure avec L'Association « Les Restaurants du Coeur du VAR », dont le siège social est sis à la GARDE (83130) 277 Avenue Joseph Louis Lambot, l'avenant n°1 à la convention du 13 novembre 2014 portant mise à disposition à titre précaire et révocable de locaux communaux sis à TOULON (Var), 1, rue Paul Arène.

L'article 4 de ladite convention du 13 novembre 2014 est modifié comme suit :

« Le PRENEUR prend les lieux dans l'état où ils se trouvent et déclare bien les connaître pour les avoir visités.

Si des travaux s'avéraient nécessaires, tant sur le gros œuvre que sur l'aménagement intérieur, le Preneur se rapprochera de la Ville afin de déterminer la nature des travaux projetés.

La charge et la répartition éventuelle desdits travaux sera alors déterminée. »

Toutes les autres clauses de la convention du 13 novembre 2014, qui ne sont ni modifiées, ni contredites par le présent avenant, demeurent en vigueur.

2022/042 - De conclure avec la SARL « TWIGGY CAFÉ » - dont le siège est 11 bis, rue Pierre Sémard à TOULON (VAR), représentée par ses Co-gérants Monsieur Stéphane BERNAILLE et Madame Natacha FORCINAL, une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 114 situé à TOULON (VAR), 9001, Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 15 Avril 2022, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 60,08 € HT, soit 72,10 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{ers} janvier. Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

ESTER EN JUSTICE :

2022/044 - Décision d'ester dans le cadre de l'appel du jugement de rejet du Tribunal administratif de Toulon n° 1902169 du 11 janvier 2022 – Changement d'affectation avec suppression de la NBI et modification du régime indemnitaire. Désignation d'avocat.

DEPOT DE PLAINTÉ :

2022/053 - Effraction établissement scolaire Brunet – Barantine.

COMMANDE PUBLIQUE :

2022/06 : Information concernant la conclusion des marchés publics.

RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 3ème Adjoint au Maire

FINANCES

03.1.01 DFJbudg011 2022/117/S	Avis du Conseil Municipal sur les comptes de gestion établis par le comptable public pour l'exercice 2021, pour le budget principal et ses budgets annexes
03.1.02 DFJbudg007 2022/118/S	Adoption du compte administratif pour l'exercice 2021 - budget principal
03.1.03 DFJbudg009 2022/119/S	Adoption du compte administratif pour l'exercice 2021 - budget annexe des transports
03.1.04 DFJbudg008 2022/120/S	Adoption du compte administratif pour l'exercice 2021 - budget annexe des cimetières
03.1.05 DFJbudg010 2022/121/S	Affectation des résultats constatés lors du compte administratif 2021 pour le budget principal et ses budgets annexes - reprise du résultat de clôture du budget annexe des cimetières
03.1.06 DFJbudg012 2022/122/S	Adoption du budget supplémentaire pour l'exercice 2022 - budget principal
03.1.07 DFJbudg013 2022/123/S	Adoption du budget supplémentaire pour l'exercice 2022 - budget annexe des transports
03.1.08 DFJbudg006 2022/124/S	Constitution de provisions en application de l'article R2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales - budget supplémentaire
03.1.09 DFJprbu11 2022/125/S	Transmission du Budget Primitif 2022 de la Caisse de Crédit Municipal de Toulon

03.1.10 DFJbudg016 2022/126/S	Révision des attributions de compensation 2022
03.1.11 DFJbudg014 2022/127/S	Révision de 9 autorisations de programme
03.1.12 DFJprbu09 2022/128/S	Demande de soutien financier auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'appel à projet 2022 «Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels»
03.1.13 DFJprbu10 2022/129/S	Demande de soutien financier auprès du Conseil Régional dans le cadre du dispositif d'aide aux communes "Nos territoires d'abord" au titre de l'année 2022
03.1.14 DFJbudg015 2022/130/S	Dissolution de la régie Toulon Evènements et Congrès
03.5.01 DGScons02 2022/131/S	Désignation des représentants de la Ville de Toulon au Comité de sélection de l'Investissement Territorial Intégré

RAPPORTEUR

Madame Josée MASSI, 2ème Adjoint au Maire

FAMILLE

02.3.01 DFSVDQfam004 2022/132/S	Evolution de la tarification en lien avec la restauration scolaire et les activités périscolaires et extrascolaires, pour une mise en place dès la rentrée de septembre 2022 à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales
02.3.02 DFSVDQfam005 2022/133/S	Reconduction du dispositif des crèches "A Vocation d'Insertion Professionnelle" pour l'année 2022 dans les crèches municipales, et signature des conventions partenariales

RESSOURCES HUMAINES

02.4.01 DRHsat004 2022/134/S	Vacations d'un ergonomiste dans le cadre du conventionnement Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales «Prévenir et réduire l'exposition aux risques professionnels pour les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles»
02.4.02 DRHdeca002 2022/135/S	Signature de la convention relative au renouvellement de la mise à disposition d'un agent municipal auprès du Comité des Œuvres Sociales des Employés Municipaux
02.4.03 DRHcoju04 2022/136/S	Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial, décision du maintien de la parité numérique et du recueil de l'avis des représentants de la Collectivité
02.4.04 DRHcoju05 2022/137/S	Modalités d'organisation du vote électronique à l'occasion des élections professionnelles 2022
02.4.05 DRHpaie-carrières03 2022/138/S	Modification de la rémunération du personnel intervenant durant les temps périscolaires et dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

RAPPORTEUR

Monsieur Yann TAINGUY, 5ème Adjoint au Maire

CULTURE

05.1.01 DSPDCacul005 2022/139/S	Attribution de subventions à diverses associations culturelles de la Ville de Toulon et autorisation de signer une convention attributive de subvention avec l'association "Les Yeux dans les Jeux"
05.1.02 DSPDCacul006 2022/140/S	Dénomination des voies du Hameau des Pomets

MEDIATHEQUES

05.2.01 DSPDCbibl001 2022/141/S	Approbation du Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social des Bibliothèques et Médiathèques de Toulon 2021-2025
--	--

RAPPORTEUR

Madame Virginie PIN, 6ème Adjoint au Maire

POLITIQUE DE LA VILLE

06.1.01 DADpovi002 2022/142/S	Attribution de subventions à diverses associations relevant de la Politique de la Ville et autorisation de signer les conventions avec les porteurs de projet au titre du Budget 2022
--	---

PROPRIETES FONCIERES

06.2.01 DFJfonc10 2022/143/S	Modification de la délibération n°2021/44/S du 26 février 2021 concernant la cession de l'immeuble 16 bis, rue de la Glacière, cadastré section CN n°438 et réitération des dispositions contenues dans ladite délibération
---	---

RAPPORTEUR

Monsieur Laurent JEROME, 7ème Adjoint au Maire

POLICE MUNICIPALE ADMINISTRATIVE

**07.4.01
DGSpolmun003
2022/144/S**

Remises gracieuses à divers redevables

RAPPORTEUR

Madame Dominique ANDREOTTI, 8ème Adjoint au Maire

**SOLIDARITES (VILLE SOLIDAIRE ET ACCESSIBILITE -
PMR)**

08.1.01 DSPDCmshab001 2022/145/S	Attribution de subventions à diverses associations au titre de la Solidarité
---	--

RAPPORTEUR

Monsieur Mohamed MAHALI, 11ème Adjoint au Maire

ECOLOGIE URBAINE

11.5.01 DADenvur001 2022/146/S	Attribution de subventions dans le cadre de la campagne de ravalements de façades obligatoire 2016-2021. Modification de la délibération n°2021/159/S du 24 Juin 2021
---	---

RAPPORTEUR

Monsieur Laurent BONNET, 15ème Adjoint au Maire

SPORT

15.1.01 DFSVQspol009 2022/147/S	Approbation du tarif « jardin aquatique » pour les stages des vacances scolaires de la saison 2021-2022
15.1.02 DFSVQspol008 2022/148/S	Attribution de subventions à 4 associations sportives au titre du Budget 2022 affectées à la saison sportive 2021-2022 et autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention de subvention entre la Ville et HYERES TOULON VAR BASKET

RAPPORTEUR

Monsieur Christophe MORENO, 17ème Adjoint au Maire

DYNAMISATION COMMERCIALE

17.1.01 DFJdevcom005 2022/149/S	Attribution de subventions aux commerçants sédentaires et non sédentaires pour les travaux de réhabilitation de devantures, bancs et enseignes commerciales dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce - Pont du Las / Rodeilhac
--	---

RAPPORTEUR

Madame Marcelle GHERARDI, 22ème Adjoint au Maire

LOGISTIQUE

22.2.01 DRHdirlog001 2022/150/S	Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Toulon et la Ville de La Valette du Var pour la confection de registres communaux
--	---